



L'ACAMPADO

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet 3,15)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Carnoux - Corse

UNE RETRAITE SPIRITUELLE POUR CHACUN, POURQUOI PAS ?

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

DRESSONS l'inventaire de ce que Dieu, dans sa paternité miséricordieuse, accorde à l'occasion d'une retraite sagement suivie.

RECUEILLEMENT

Vivre 5 jours dans le silence, éloigné de l'agitation habituelle ; abrité du bruit du monde, dépêtré de la tyrannie des écrans de toutes tailles qui nous cachent et Dieu et nous-mêmes à nos propres yeux ;

Recueilli et libéré de l'avidité des nouvelles, qui délite l'âme... ce n'est pas encore la grâce, mais c'est une condition salutaire qui produit déjà des effets étonnants, car le Bon Dieu frappait à notre porte et nous ne l'entendions pas.

LUMIÈRE

Vivre 5 jours dans la lumière matutinale du « Principe et fondement ». « L'homme a été créé afin de louer et honorer Dieu son Seigneur, et, en le servant sauver son âme ; et les autres choses qui sont sur la terre sont créées à cause de l'homme et pour l'aider dans la poursuite que Dieu lui a marquée en le créant. »

Ce n'est pas encore la grâce, mais c'est être replacé dans la véritable perspective de la vie d'une créature raisonnable ; c'est recouvrer ou revigorer une rectitude naturelle qui est un soubassement nécessaire de la grâce, assise qui précède la grâce ou qui est donnée avec elle.

PRIÈRE

Pendant une retraite, chacun a vraiment le temps de prier, de largement répondre à l'injonction de Notre-Seigneur. « Il faut toujours prier et ne jamais se lasser ». La prière est simultanément une grâce et une source de

grâce. Elle est une grâce parce que tout acte salutaire est l'effet de la gratuite bienveillance de notre Père qui est dans les cieux ; elle est une grâce, parce que prier c'est être reçu en audience par le souverain Maître de l'univers et de chacun d'entre nous en particulier ; elle est une grâce parce que prier, c'est déjà se disposer (par l'humilité et la confiance qu'une vraie prière met en œuvre) à recevoir efficacement l'œuvre de Dieu.

La prière est une grâce que Dieu répand à profusion ; à celui qui répond à cette grâce, Dieu donne les autres grâces dont il a besoin. La raison en est que prier, c'est entrer dans la volonté éternelle de Dieu, qui a décidé, dans sa sagesse infinie, d'accorder sa grâce à qui la lui demande.

VIE INTÉRIEURE

Le prophète Jérémie, gémit : « La terre entière est désolée de désolation parce qu'il n'est personne qui réfléchisse en son cœur. »

En tout temps, mais plus impérieusement en temps d'apostasie générale, il faut que les vérités de foi et l'Évangile de Jésus-Christ deviennent des vérités vivantes, vitales qui nourrissent la vie intérieure, qui illuminent l'intelligence et rectifient la volonté.

C'est le fruit de la méditation quotidienne dont une retraite est l'initiateur ou le relanceur. La méditation est un levier si puissant que le monde en a inventé une contrefaçon, qu'on voit fleurir jusque dans certaines institutions ou entreprises.

L'objet de ces pseudo-méditations est soi-même, le but en est le vide, le néant : tout cela est vain pour le salut éternel et détourne de la véritable intimité de l'esprit avec la révélation divine.

CONFESSION

Le sacrement de pénitence est d'une dignité et d'une exigence plus grandes qu'on ne l'imagine. Voilà ce qu'écrivait Dom de Mauléon :

« Mais pour être vraiment salutaire et profitable l'accusation doit être faite avec soin. Or, il faut bien le dire, c'est là une chose rare, même - nous dirions volontiers : surtout - parmi les personnes de dévotion. Sous prétexte qu'elles n'ont point de fautes graves à avouer, leurs accusations se bornent ordinairement à des formules générales, absolument imprécises, qui se répètent à longueur d'année, sans apporter jamais, ni un fait particulier, ni un détail aggravant ; formules qui ne coûtent aucune humiliation à celui qui les énonce, et qui n'éclaircissent d'aucune lumière, celui qui les entend. Sans doute, de telles accusations sont suffisantes, s'il n'y a point de fautes mortelles, pour recevoir valablement l'absolution ; elles ne servent de rien pour avancer dans la vertu ; ceux qui se confessent ainsi, se privent de grâces précieuses et se condamnent eux-mêmes à végéter perpétuellement dans la tiédeur. » (*in Les instruments de la perfection*)

Une retraite est une bonne occasion de porter remède à cette routine ruineuse et d'entrer dans le grand dessein de Dieu qui a fait du sacrement, une anticipation absolutoire du jugement dernier.

MISE À NIVEAU DOCTRINALE

Nous catholiques qui voulons nous instruire et nous former dans la doctrine catholique nous devons être conscients que nous appartenons à un monde post-moderniste. L'hérésie mise à nue et condamnée par Saint Pie

« Les mardis de la Pensée catholique »

Mardi 27 Mars
à 20h00

14 bis, rue de Lodi
13006 Marseille

Conférence de
M. l'abbé Xavier Beauvais sur :

« Les missions jésuites au
Paraguay (quatrième partie) »

X fut l'héritière du rationalisme et du fidéisme, deux erreurs contraires qui détruisent conjointement la juste notion des rapports entre la foi surnaturelle et la raison naturelle.

Le modernisme s'est méthodiquement attaqué à l'intelligence de la foi.

Il ne reste qu'un champ de ruines. Rebâtir n'est donc pas épousseter les vieilles erreurs, ni se référer aux auteurs qui les ont couvées ou propagées. Il faut remonter jusqu'à ce que saint Anselme appelle si magnifiquement « la foi cherchant l'intelligence ». La doctrine n'est pas un assemblage de trucs, de raccourcis et de slogans.

Une retraite est donc l'occasion d'entreprendre ou d'approfondir l'étude de la doctrine catholique.

Allez chercher cette doctrine catholique là où elle se trouve, à savoir dans les textes du Magistère de l'Eglise et dans les lieux que ce même Magistère nous livre comme étant dépositaires de la dite doctrine, la Sainte Ecriture et les Pères et les docteurs de l'Eglise.

Chercher la vérité doctrinale chez les folliculaires de papier ou de clavier dont bien souvent la seule science est d'impressionner le badaud, c'est s'embarquer dans un convoi d'aveugles.

L'avertissement de l'Evangile n'est pas vain, qui nous prévient que cela conduit à la fosse : « Laissez-les : ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles ; or, si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse. »

En tout domaine une erreur de référentiel prélude à de graves méprises ; mais en matière de doctrine catholique dont l'objet ne nous est accessible qu'à partir de la Révélation divine et par la transmission de l'Eglise, l'aveuglement est inévitable.

Quelles sont les clartés apportées par la doctrine ?

La justesse des sources, la primauté accordée à la doctrine, importent non seulement à la vie chrétienne, mais aussi et d'abord à ce qui est spécifique à la retraite :

- Ce qu'est vraiment la vie chrétienne
- Ce qu'est le combat spirituel
- Ce que sont les différents états de vie
- Ce que la foi catholique et son témoignage exigent de nous aujourd'hui.

Saint Pie X dénonçait l'ignorance comme la cause principale de la dépression religieuse qu'il combattait en se proposant de tout restaurer en Jésus-Christ.

Au siècle précédent, le père Emmanuel s'alarmait de l'ignorance des chrétiens, de ses causes et de ses conséquences. Il vaut la peine de citer un passage de son ouvrage « Le chrétien du jour et le chrétien de l'Evangile ».

« C'est un des grands malheurs du temps présent : les

intelligences demeurent abandonnées et sans culture, tout semble s'adresser aux volontés. On les fouette pour les faire avancer et si peu qu'elles soient mises en œuvre, il semble que tout est gagné. Mais qu'est-ce que le mouvement d'une volonté, quand l'esprit n'est pas éclairé ? C'est la mise en marche d'un train de chemin de fer avant qu'on ait posé les rails : c'est le prélude d'une catastrophe. Là où les intelligences ne sont pas nanties de la vérité, leur aliment indispensable, il se révèle des maladies à peu près inévitables : l'illuminisme et le fanatisme. Que l'on ne s'étonne pas de nous entendre prononcer ces mots qui font peur : Dieu sait tous les ravages que font de nos jours ces maladies épouvantables, maladies d'autant moins redoutées qu'elles sont moins discernées. L'homme qui ne sait rien ne discerne rien, ne soupçonne rien, ni son mal ni le mal des autres. « Il y en a, dit Job, qui sont sous les épines et qui trouvent cela délicieux. »

Alors, si l'on considère de plus, que la retraite est un moment privilégié pour s'adonner à l'étude de la science des sciences, celle de Jésus-Christ et des mystères de sa vie, de sa Passion, de sa glorification ; si l'on considère que la retraite est un moment de particulière lucidité pour organiser sa vie, afin d'en faire un acte permanent, de louange, d'amour et de service de Dieu ; alors on voit

qu'on ne perd pas son temps en suivant la retraite : on gagne son éternité.

Enfin : Certes il n'y a pas de loi de l'Eglise, il n'y a pas non plus de précepte moral qui oblige de suivre une retraite. Mais les bienfaits des Exercices de Saint Ignace sont tels, et l'invitation du pape Pie XI est si pressante que vous ne pouvez pas encore hésiter. Il est difficile d'employer des termes plus énergiques et plus explicites que ne le fit le pape :

« Dans sa retraite de Manrèse, Saint Ignace apprit de la mère de Dieu elle-même comment il devait combattre les combats du Seigneur. Ce fut comme de ses mains qu'il reçut ce code si parfait (c'est le nom qu'en toute vérité, nous pouvons lui donner) dont tout bon soldat de Jésus-Christ doit faire usage. Nous voulons parler des Exercices spirituels, qui, selon la tradition furent donnés du Ciel, à Saint Ignace. Non qu'il ne faille estimer les autres exercices de ce genre, en usage ailleurs, mais, en ceux qui sont organisés selon la méthode ignacienne, tout est disposé avec tant de sagesse, tout est en si étroite harmonie que, si l'on n'oppose pas de résistance à la grâce divine, ils renouvellent l'homme jusque dans son fond et le rendent pleinement soumis à la divine autorité. »

Source : bulletin « Notre-Dame de la Sainte Espérance »

PETITS APOSTATS

J'ai une grande méfiance dans les catholiques, et plus encore s'ils sont prêtres, qui dans les écrits et spécialement dans leurs discours nous parlent de leur « christianisme ».

Pourquoi éludent-ils le mot « catholicisme » ?

Tout catholique est chrétien, mais non tout chrétien est catholique.

S'il est de notre devoir de montrer le drapeau, il n'est pas suffisant d'affirmer notre christianisme, parce que les protestants et les orthodoxes aussi sont chrétiens et nient beaucoup de nos dogmes ; par exemple, ils n'acceptent pas les enseignements de l'Eglise romaine, ils n'obéissent pas au Pape. Ils sont en dehors du Corps mystique du Christ auquel nous professons d'appartenir.

En plus de cela, le Christianisme de nombre d'entre eux n'est pas plus qu'un déisme non substantiel, car ils ne croient pas que le Christ soit Dieu, mais seulement un grand prophète.

Pour cette raison, quand un catholique se livre à toutes sortes de pondérations dans l'affirmation de son christianisme c'est parce qu'il a des notions confuses quant à son credo ou parce qu'il veut cajoler ses auditeurs incrédules en leur faisant croire que rien de fondamental ne les sépare d'eux.

Ce qui ne laisse d'être une petite apostasie ; et pour moi les petits apostats ne méritent qu'une petite confiance.

Hugo Wast

LE Séminariste qui, étudiant en deuxième année au Séminaire Saint Pie X, avait été incorporé à la hiérarchie de l'Eglise par la réception de la tonsure cléricale, a reçu l'année suivante les premiers ordres mineurs. Il est désormais Portier et Lecteur. Ces ordres mineurs sont le début de son initiation aux fonctions sacerdotales. L'Evêque, en effet, a d'abord confié au jeune clerc le soin des lieux sacrés : c'est la fonction du portier. Il lui a ensuite donné le pouvoir d'instruire les fidèles par la lecture publique des textes de l'Ecriture : c'est la fonction du lecteur. Autant de responsabilités qui le font participer au ministère sacerdotal.

Au cours de sa quatrième année de séminaire, le lecteur a non seulement la joie de quitter le désert aride de la philosophie pour accéder aux lumières de la théologie, mais aussi celle de poursuivre sa prudente ascension vers l'autel. Il s'apprête à recevoir des mains de l'évêque les seconds ordres mineurs de l'exorcistat et de l'acolytat. C'est le cas cette année de notre séminariste marseillais : Monsieur l'abbé Eric Désautard qui sera ordonné exorciste et acolyte le 17 mars prochain à Ecône.

L'institution de ces deux parties du sacrement de l'Ordre n'est pas l'œuvre immédiate de Notre-Seigneur, comme c'est le cas pour les sacrements. Elle appartient cependant à la plus haute tradition de l'Eglise, ce qui la rend très respectable, puisque le pape saint Corneille (251-253) recense déjà pour le diocèse de Rome « *quarante-deux acolytes, des exorcistes et des lecteurs avec des portiers au nombre de cinquante-deux* ».

1- « *Les pouvoirs de l'exorciste, selon les mots du Pontifical, consistent à chasser les démons, dire au peuple que ceux qui ne communient pas cèdent leur place et assumer le ministère de l'eau.* » L'ordre d'exorciste confère au clerc qui le reçoit plus qu'un ministère ecclésiastique ordinaire, il l'investit



d'un véritable empire, il en fait ce que le Pontifical romain appelle un **e m p e r e u r** spirituel, en tant qu'il lui donne autorité sur les

esprits infernaux, pour les expulser au nom de Dieu et de l'Eglise. Pour des raisons de prudence, l'Eglise a rapidement perfectionné sa discipline en n'accordant le droit d'exercer ce pouvoir par les grands exorcismes qu'au prêtre délégué par son évêque. Cependant, il n'est pas du tout exclu que le séminariste utilise ce pouvoir sur les démons lorsqu'il récite des prières qui comportent un ordre donné au démon de retourner en enfer, comme par exemple dans la prière à saint Michel archange¹. Le second pouvoir, est sans doute un vestige de l'ancien rite romain qui prescrivait de congédier les non-communiants en disant : « *que ceux qui ne communient pas se retirent* » au moment de la communion des fidèles. La messe s'achevait ainsi pour eux, comme elle se termine pour les communiants par l'*Ite missa est*. Le troisième pouvoir confié à l'exorciste le soin de l'eau bénite ainsi que de l'eau baptismale. Ces trois pouvoirs, l'ordinand les reçoit en se présentant à genoux devant l'évêque qui lui présente à toucher le livre des exorcismes et prononce cette formule : « *Recevez ce livre et apprenez-le, et ayez le pouvoir d'imposer les mains aux énergumènes soit baptisés, soit catéchumènes* ».

Monseigneur Lefebvre tirait lui-même les enseignements à retenir au sujet de ce nouveau pouvoir confié au Clerc : « Cet ordre que vous allez recevoir va vous être bien nécessaire pour dire avec une grande efficacité tous les exorcismes que vous aurez à réciter et à lire. Quand vous baptiserez, vous ferez des exorcismes. En général, dans toutes les bénédictions, il y a d'abord un exorcisme et ensuite la bénédiction de l'objet. Pourquoi ? Parce que, depuis le péché originel, le démon est le prince de ce monde et il tient tout sous sa domination [...]. C'est pourquoi l'Eglise emploie fréquemment les prières des exorcismes, et pas seulement pour des personnes qui éventuellement seraient possédées du démon. [...] Le nom lui-même que Jésus a donné à Satan, « prince de ce monde » n'est pas une pure imagination, mais une triste réalité. Vous aurez donc bien besoin de la grâce de l'exorcistat, je dirais, pour vous-même aussi, afin de vous éloigner de tout ce qui peut d'une manière ou d'une autre vous mettre sous l'influence du démon. Le prêtre a besoin d'être tout entier à Dieu. »²

L'exorcistat est d'abord l'ordre de l'énergie, de la lutte contre toute souillure de l'esprit et de la chair, « pour ne pas devenir soi-même les esclaves de celui dont on délivre les autres ». Il prépare ainsi au vœu de chasteté que fera le sous-diacre.

2- L'acolytat couronne la montée vers l'autel. Le séminariste montera ensuite à l'autel par la réception des ordres majeurs du sous-diaconat, du diaconat et du sacerdoce.

L'acolyte est, selon le sens étymologique du nom, « le ministre », « le suivant ». L'institution des acolytes a sa source dans la nécessité d'aider les diacres dans les fonctions inférieures de leur ordre. Les acolytes répondent à ce besoin ; ils sont les « suivants » du diacre et ils ont ceci en commun avec lui et le sous-diacre, qu'ils sont attachés au service des autels, ce qui n'est pas le cas pour les autres ordres inférieurs qui ont la charge de ce qui environne l'autel et le sacrifice de la messe. « L'acolyte, dit le cérémonial de l'ordination, doit porter le chandelier, entretenir le luminaire de l'église et servir le vin et l'eau pour le Sacrifice eucharistique. »

La principale fonction de l'acolyte le met en lien étroit avec le sacrifice de la messe. Les paroles mêmes que l'évêque prononce à l'occasion de la remise de la burette aux acolytes (cérémonie par laquelle ils reçoivent cet ordre) font allusion déjà au sacrifice du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ³. « En portant la matière du sacrement de l'autel, l'acolyte participe déjà au sacrement de l'ordre. On dira que c'est une petite participation mais, en réalité, il n'y a pas de petite participation à l'eucharistie. Le seul fait de porter à l'autel ce qui va être transformé en la substance du sang de Notre Seigneur est une chose extraordinaire. Quelque minime que paraisse cette participation à l'eucharistie, c'est une grâce qui dépasse évidemment nos possibilités, notre dignité. »⁴ Cet enseignement de Monseigneur Lefebvre nous invite à considérer la grâce qu'ont tous ces jeunes garçons de s'approcher de l'autel pour y servir le prêtre. Que chacun d'entre eux se souvienne qu'il tient, lorsqu'il remplit sa fonction de serviteur de messe, la place d'un ministre de l'Eglise. Quel honneur de pouvoir, ne serait-ce qu'apporter les burettes ou tenir un flambeau, pour servir Jésus hostie ! On assiste alors Jésus comme les apôtres l'ont

assisté pendant sa vie terrestre ! Le séminariste est appelé par l'Eglise, par la voix de l'évêque, à remplir cette noble fonction, mais



face au nombre insuffisant de ministres pour satisfaire à la nécessité de tant d'églises, elle accorde cette faculté même à ceux qui ne sont pas (encore ?) engagés dans les voies du Sacerdoce. Quelle ne doit pas être la pureté, le désir de sainteté d'un tel ministre pour approcher ainsi de l'autel !

C'est ce que signifie la seconde fonction que l'Eglise confie à l'acolyte. « Prions humblement Dieu, le Père tout puissant, qu'il daigne bénir dans l'ordre des Acolytes ses serviteurs, afin qu'en portant la lumière visible dans leurs mains, ils fassent briller la lumière spirituelle dans leur conduite. » Ils doivent être la lumière du monde. Cette idée de bon exemple est omniprésente dans l'ordination des acolytes. Ils doivent être lumière non seulement pour eux, grandissant en sainteté par l'imitation des vertus du Christ prêtre, mais aussi pour les autres, en faisant rayonner la lumière du Christ autour d'eux par leur attitude. Ils reçoivent ainsi leur premier pouvoir sur le corps physique du Christ et en même temps une nouvelle mission à l'égard de son corps mystique.

1 D'après Monseigneur Lefebvre, homélie à Ecône, 26 mars 1977.

2 Homélie, Ecône, 12 mars 1978

3 « Recevez la burette afin de présenter le vin et l'eau dans le sacrifice du sang du Christ, au nom du Seigneur. »

4 Monseigneur Lefebvre, homélie Ecône, 23 mars 1985.

À NOTER DÈS MAINTENANT POUR LE MOIS D'AVRIL

Samedi 14 &

Dimanche 15 : Pèlerinage des jeunes Cotignac-la Sainte Baume

Samedi 28 : Confirmations à l'église Saint-Pie X à 17h00

LA PENSÉE DE MGR LEFEBVRE SUR LA POSSIBILITÉ D'UN ACCORD AVEC LA ROME MODERNISTE

~ Maubert ~

MGR LEFEBVRE INTERVIENT EN PUBLIC

A) LETTRE OUVERTE AU PAPE

Le 21 novembre 1983, étant donné que les quinze années de démarches faites en privé sont restées vaines, Mgr Lefebvre publie une lettre ouverte au pape, cosignée par Mgr de Castro Mayer. Il y dénonce les principales erreurs véhiculées par le Concile et causes de la situation tragique où est l'Église. Pour en donner publicité, il organise le 9 décembre, à l'aéroport de Roissy, une conférence de presse où il présente cette lettre aux journalistes. L'un d'entre eux s'inquiète : si les relations se tendent avec Rome, la situation est bloquée, et l'avenir des communautés traditionnelles est compromis ... « Pour nous, cela ne fait pas de problème, répond-il. Nous avons des vocations dans nos séminaires. Nous sommes demandés dans le monde entier, par les communautés de fidèles qui veulent quand même sauver leurs âmes et qui veulent continuer l'Église catholique. Alors, de ce côté-là, nous n'avons aucune difficulté. Nous n'avons pas de problèmes intérieurs. Mais bien sûr, du côté de Rome je ne sais pas. J'avoue que la situation est très sombre, puisque Rome est occupée par les modernistes. » Enfin, il évoque la possibilité de sacrer un jour des évêques, si la gravité de la situation le demande.

Ainsi, par ce manifeste épiscopal, on entre dans une nouvelle phase où Mgr Lefebvre s'adresse publiquement au pape, pour le bien de l'Église. Notons qu'il ne fait pas de complexe de culpabilité vis-à-vis de Rome : les problèmes sont chez eux, pas chez nous. Il s'agit de faire résonner la voix de la vérité. Bref, toute sa démarche est en vue du bien commun de l'Église, non pour son bien personnel ou celui de son œuvre.

Le 3 octobre 1984, le Saint-Siège publie l'indult autorisant la célébration de la messe traditionnelle, moyennant certaines conditions, notamment : « Qu'il soit bien clair que ces prêtres et ces fidèles n'ont rien à voir avec ceux qui mettent en doute la légitimité et la rectitude doctrinale du missel romain promulgué par le pape Paul VI en 1970, et que leur position soit sans aucune ambiguïté et publiquement reconnue. » Déjà un an plus tôt, Mgr Lefebvre disait : « Or, comment l'autorité religieuse pourrait-elle s'assurer qu'un prêtre ne célèbre pas l'ancien rite par mépris du nouveau ? En lui demandant de dire la

messe nouvelle, au moins une fois de temps en temps. Il est difficile de ne pas pressentir dans l'aménagement de ces dispositions une manœuvre destinée à faire pression sur les prêtres traditionalistes pour les convaincre de célébrer la messe nouvelle ; cela au nom d'un esprit de conciliation qui signerait leur perte. »

Six mois plus tard, le 17 mars 1985, lors d'une conférence donnée à l'Institut Saint-Pie X, à Paris, Mgr Lefebvre montre que, malgré quelques aspects traditionnels de Jean-Paul II, Rome n'a pas changé ; il répondait ainsi aux journalistes qui lui disaient : « Vous devriez tout de même arriver à vous entendre [avec Jean-Paul II] ! » « Quand Rome abandonnera cette liberté religieuse et reviendra à la Tradition, en condamnant l'erreur et par conséquent qu'aucun homme ne peut avoir le droit de choisir sa religion, alors là, vraiment, on pourra dire qu'il y a du changement »

Puis, il montre que Rome veut trouver un arrangement sur des formules ambiguës. Il refuse cet arrangement, qui serait un compromis avec l'erreur. « Et puis je dis quelquefois : nous ne voulons pas de mariage mixte. Nous ne voulons pas être mariés avec des gens qui n'ont pas notre religion. Si j'acceptais ses erreurs [celles du cardinal Ratzinger] et même disons presque ses hérésies, eh bien je me marierais avec une Église qui n'est pas l'Église catholique ! »

Par ces paroles, Mgr Lefebvre n'exclut pas une solution canonique, mais refuse le compromis proposé par le cardinal Ratzinger ; il refuse la solution telle qu'elle est présentée alors. Comme on l'a vu et qu'on le verra encore, à ce stade, il est encore ouvert à une solution où on nous laisserait la liberté de continuer ce que nous faisons.

« Alors, que faut-il faire ? » Continuer ce que nous faisons, même si nous sommes frappés ; développer notre action, soutenue par la prière et le sacrifice ; combattre sans accepter de trêve avec ceux qui détruisent l'Église. Le Bon Dieu bénit ces efforts. Telles sont les consignes de l'archevêque.

Un mois jour pour jour après cette conférence, le 17 avril 1985, Mgr Lefebvre propose au cardinal Ratzinger une nouvelle déclaration remplaçant celle proposée le 23 décembre 1982 par ce dernier ; en outre, il demandait que soit rendue à la Fraternité la reconnaissance officielle de 1970, et que celle-ci soit reconnue de droit pontifical ;

il propose que la Fraternité réponde à l'appel que les évêques pourraient faire de ses prêtres. Mais cette proposition sera rejetée par le pape, en raison du refus des nouveautés conciliaires, de la nouvelle messe et du nouveau code.

En janvier 1985, dans le même sens, l'abbé Schmidberger, supérieur général, lançait une pétition au Saint-Père, demandant la liberté pour tout prêtre de dire la messe traditionnelle sans condition ; la cessation des sanctions portées contre Mgr Lefebvre et ses prêtres ; et que la Fraternité soit reconnue comme société de droit pontifical et prélature personnelle. Mise à part la prélature personnelle, cette pétition est le reflet de la lettre de Mgr Lefebvre du 17 avril. Les signatures furent remises par le supérieur général au cardinal Ratzinger le 26 mars.

B) LETTRE OUVERTE AUX CATHOLIQUES PERPLEXES

Après la lettre ouverte au pape, Mgr Lefebvre adresse cette fois une *Lettre ouverte aux catholiques perplexes*.

A la fin de cette année 1985 devait avoir lieu un Synode extraordinaire, à l'occasion des 20 ans de la clôture du Concile. Mgr Lefebvre saisit cette occasion pour supplier le pape de profiter du Synode pour faire marche arrière. Il lui envoie une solennelle mise en garde cosignée par Mgr De Castro Mayer, datée du 31 août. Les deux évêques disaient, entre autres : « Si le Synode, sous votre autorité, persévère dans cette orientation, vous ne serez plus le Bon Pasteur. » Jean-Paul II prit cela à la légère, et dit en plaisantant à Mgr Schwery, évêque de Sion : « Attention, maintenant je ne suis plus un bon pasteur ! » « La mesure de l'indifférence vis-à-vis de l'apostasie est archicomble, s'écriait l'abbé Schmidberger, un dernier cri venant de l'âme torturée de deux évêques catholiques a été ridiculisé avec une ironie qui ne se laisse plus surpasser. »

Et le 6 novembre, Mgr Lefebvre confie à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi un recueil de 39 doutes (objections) sur la liberté religieuse, espérant que Rome acceptera enfin d'aborder les questions de fond.

C) APRÈS LE SYNODE DE 1985 : AVEUGLEMENT ET OBSTINATION

Rome devait rester sourde à ces avertissements, et entrer dans une nouvelle phase. Le Synode refuse de constater la crise et parle au contraire de nombreux fruits du Concile. Pis : un mois plus tard, le 25 janvier 1986, Jean-Paul II annonce la réunion interreligieuse d'Assise, profitant de l'année 1986 choisie par l'ONU comme année de la paix. Le 13 avril 1986, il fait une visite à la Synagogue de Rome. « Le scandale des chrétiens est consommé », commente Fideliter ; « Le baiser de la

honte » : ainsi la revue commente l'accolade fraternelle avec le grand rabbin de Rome.

Le 27 août, Mgr Lefebvre envoie à huit cardinaux une lettre pour les supplier de protester publiquement contre la réunion d'Assise. Et au pape lui-même il enverra des dessins en vue de lui faire toucher du doigt la gravité de cet acte.

Faisant le bilan sur ces événements, l'abbé Schmidberger disait : « Au cours des années 1977-1983 s'accomplit un processus de clarification : Monseigneur déclare à l'adresse de qui veut bien l'entendre que, malgré toutes ses critiques de la Rome moderniste, il ne rompra jamais avec le successeur de Pierre. [...] La formule « ni hérétiques, ni schismatiques » traduit bien sa ligne de conduite [...]. Enfin, depuis 1983, sous la pression des événements [...]. Mgr Lefebvre attaque, avec une véhémence qui n'a rien d'exagéré ni d'irrespectueux, les responsables de la ruine de l'Église dans leurs actes scandaleux, en premier lieu le pape Jean-Paul II, sans toutefois, jusqu'à présent, tirer aucune conclusion juridique. »

Tous ces événements ne pouvaient que confirmer Mgr Lefebvre dans cette conviction : ce n'est pas nous qui sommes dans l'illégalité, ce sont eux ! « Ce sont eux qui en fait s'éloignent de la légalité de l'Église et [...] nous, au contraire, nous demeurons dans la légalité et la validité. Considérant objectivement qu'ils accomplissent des actes dans un esprit qui détruit l'Église, dans la pratique nous nous sommes trouvés dans l'obligation d'agir d'une façon qui paraît contraire à la légalité de l'Église. [...] Dès lors, nous avons agi selon les lois fondamentales de l'Église *pour sauver les âmes, sauver le sacerdoce, continuer l'Église*. Ce sont effectivement bien celles-là qui sont en cause. Nous nous opposons à certaines lois particulières de l'Église pour garder les lois fondamentales. En faisant jouer les lois particulières contre nous, ce sont les lois fondamentales qui sont détruites : c'est aller contre le bien des âmes, contre les fins de l'Église. »

Arrive 1987. Le 9 mars, Mgr Lefebvre reçoit la réponse aux doutes sur la liberté religieuse. L'archevêque voit dans cette réponse qui réaffirme la doctrine conciliaire sur le sujet, ainsi que dans la réunion d'Assise, des signes que le moment est venu de sacrer des évêques. Il l'annonce publiquement lors des ordinations, le 29 juin. Rome s'enferme dans ses erreurs et n'écoute plus la voix de la vérité ; il faut donc penser à l'avenir : il faut que l'Église continue et pour cela il faut des évêques.

CONSTAT DE DÉSACRALISATION

~ Jean-Baptiste Bouklièt ~

L'apparaît clairement que depuis deux siècles la France assiste interdite à l'éradication des manifestations diverses de ses racines chrétiennes, processus qui s'est prodigieusement accéléré ces dernières décennies. La « très sainte » France, fleuron de l'Église universelle, repousse un à un comme des fils indignes, les hommes qui firent un jour sa gloire morale. Cette entreprise de désacralisation méthodique semble une évolution à rebours, un effort inverse - serait-ce là ce qu'on nomme progressisme - un decrescendo civilisationnel propre aux nations déliquescents qui rejoue devant nos yeux la fin de l'Empire romain. Cet abêtissement de chaque jour réclamé à grands cris par ceux qui se revendiquent nos porte-parole, cette dévolution qui n'est pas sans évoquer l'idéal de Diderot ou de Nietzsche, est un signe de déclin objectif, factuel.

Comme il semble monstrueux qu'on puisse défendre sous quelque prétexte que ce soit la destruction d'un si honorable édifice, comme celui de la sanctification de l'amour, de la vénération du vrai, du beau, pour un retour aux barbaries !

D'abord nous pouvons constater une désacralisation de la vie générale, dans l'absolu : le nihilisme règne, vivre ne rime à rien, la terre tourne à vide, les êtres sont insensés ... L'homme est un animal malade dont les désirs les plus chers et les aspirations les meilleures ne sont que des manifestations dérégées de l'instinct sexuel ou de conservation. Toute la vie intérieure est la cacophonie d'un instrument mal accordé, le talent est une tare, l'amour une plaisanterie qui ne fait plus rire personne. On égale l'être doué de conscience à l'animal, on confond l'homme et la femme ... Les thèses de nos plus grands théologiens sont des contes de bonne femme, qui facilitent l'existence. Toutes les sciences nées de l'époque moderne, enfin celles qui comme la phrénologie ou la sophrologie étaient plus que des fumisteries, plus que la source de revenus d'un charlatan, concourent en ce point : l'archéologie a cru prouver l'inexactitude des Évangiles, la médecine le matérialisme, la psychologie le déterminisme, le darwinisme l'obsolescence de Dieu. On reconnaît l'arbre à ces fruits dit-on ... Bien d'autres l'ont noté avant l'auteur de ce texte, mais cette libération de l'homme, qui devait marquer l'entrée dans un nouvel âge, en faire un surhomme, un Dieu lui-même (les initiés reconnaîtront la patte de l'antique perversificateur des hommes ...), qu'a-t-elle finalement essaimé ? Une humanité névrotique, nombriliste, mais toujours inquiète,

poursuivie par sa conscience altérée dans le désert spirituel de l'époque, qui ne se rassasie qu'en Dieu.

Suit l'amour, ce sentiment le plus commun, le plus vital, qui est la voie ordinaire vers le dépassement de soi et le dévouement à un idéal, amour qui bien compris est courtois, dont la forme quintessentielle est l'amour de Dieu, que l'on confond volontairement avec la concupiscentence de la chair. L'amour dans sa conception romantique était déjà une dérive de mauvais augure, tout en conservant encore quelque chose de sa pureté originelle. Au mariage bourgeois a succédé le mariage jouisseur et libertaire, le mariage sans mariage. Aujourd'hui ce n'est que banalisation des pires pratiques, pornographie, avilissement de la femme sous couvert de délivrance, encouragement à l'homosexualité, pédophilie pour les plus aisés ... (les témoignages des principaux intéressés feront actes de preuve pour les dubitatifs.)

Après Éros, Thanatos, la mort, dont la désacralisation a mené aux pires boucheries de notre histoire. La déférence aux morts n'existe plus, l'incinération païenne est à la mode, les cimetières sont d'une laideur qui reflète bien l'état d'esprit de ceux qui les visitent, et souvent d'un goût affreux, ce qui est plus important qu'on veut bien le croire (on s'en convaincra à la vue des photomontages, des creuses niaiseries qui ornent la tombe de malheureux), qui n'ont rien des cimetières d'antan, aux tombes massées aux portes du temple comme les agneaux aux pieds du pasteur, les enfants à celui de l'instituteur, qui patientent pour le jour de la Résurrection tous ensemble comme une seule et même famille, devant un seul et même feu.

L'avilissement de l'Art, pas moins symptomatique, dénote autant d'un recul, que dis-je, d'un bond en arrière de la société civile. Le brio artistique, dont la tâche est de représenter les élans du cœur en des tableaux saisissants, d'éclairer d'un jour céleste les aspects les plus sombres de la nature, par là même d'anoblir le combat qui se joue sans cesse dans le cœur de l'homme, est inféodé à la défense d'idéologies délétères, instrumentalisé par les puissants dans un but de propagande. Parler d'art engagé c'est déjà un déclin.

L'encouragement de l'art autodidacte, s'il a permis l'irruption de grands novateurs, a aussi tué l'art classique et mène aujourd'hui aux aberrations abstraites ou à la bêtise conceptuelle. De nos jours la pratique et la technique sont dévaluées au profit de puérités applaudies par l'État

et financées par l'argent du contribuable, qu'on installe sur la place publique en vis-à-vis de chefs-d'œuvre de l'architecture ou de la sculpture française, plus pour rehausser les premiers ou pour émousser la force de ces derniers je ne sais pas.

Toutes ces choses s'accompagnent naturellement d'une destruction « par l'intérieur » de l'Église catholique romaine. Le Concile Vatican II - que l'on enseigne aux aspirants prêtres comme une ouverture que nous commande l'esprit d'humilité et de charité - est une négation de ce qui fonde la doctrine du Christ, autant que le protestantisme et l'Islam, qui renient la Transsubstantiation ou l'Incarnation : y sont niés des points de dogmes essentiels sans lesquels le catholicisme s'effondre, mais à la

différence de ces derniers, en sous-main, avec dissimulation comme lors d'une falsification. Égaler ainsi la révélation du Christ aux autres cultes - comme si la Bible n'était qu'un énième livre de préceptes de sagesse - est la désacralisation dernière. Cette sécularisation de tous les domaines de la vie ne pouvait qu'être consubstantielle à la mise à mort de l'Église, gardienne émérite de la tradition.

Consacrer de nouveau chaque étape de la vie, rénover le cadre dans lequel une vie humaine doit s'inscrire, voici la tâche des hommes de Dieu au XXI^e siècle. Réinsuffler le sens, transcender par l'esprit, car ce n'est qu'à ce prix que la vie a du sens, un parfum.

TU AS VAINCU, GALILÉEN !

Julien l'apostat, en l'an 361 de notre ère, a interdit dans les écoles de son empire, l'enseignement de la religion chrétienne, en haine de Jésus-Christ qu'il appelait « le Galiléen » dans l'intention que son peuple revint à être païen.

L'année suivante, dans un combat contre les Perses, il tomba, transpercé d'une flèche et mourut sur le champ de bataille s'exclamant : « Tu as vaincu, Galiléen ».

Ce fut le premier gouvernant « laïciste », mais ce que lui dérogea, son successeur Jovinien le rétablit en 363.

Durant quinze siècles à partir de ce premier essai d'enseignement laïc, on enseigna la religion dans les écoles officielles de tous les pays civilisés du monde, considérant que c'était là la base d'une véritable culture.

Mais en 1882, la France reproduisit la persécution de Julien « l'apostat » et bannit Jésus-Christ des écoles par loi de la république.

Dans notre pays (Argentine) où la Maçonnerie avait conquis le gouvernement, ils s'empressèrent de faire la même chose, et en 1884 on imita la loi française et on déchristianisa notre enseignement par la funeste et très fameuse loi 1420.

Et ainsi nous vécûmes 60 ans sous le joug totalitaire d'une loi de Julien « l'apostat » jusqu'à ce que le 31 décembre 1943, trois ans avant l'élection de Perón, fut rétabli en Argentine, l'enseignement de la religion catholique avec applaudissement spontané de 95% des pères de famille.

Pendant onze ans s'est maintenue cette nouvelle position, la plus démocratique qu'ait connu notre pays, parce que le verdict de 19 citoyens contre un, l'appuyait.

Au début de 1955, dans la guerre contre l'Église, Perón dérogea l'enseignement religieux et ne tarda pas à tomber comme Julien, non au champ de bataille mais en le fuyant pour sauver sa vie ; et même s'il n'a pas dit qu'il vaincrait le Galiléen, il l'aura pensé 100 fois dans les soliloques de son amer ostracisme.

La révolution libératrice dut s'empresser de rétablir cet enseignement. Elle ne le fit pas. Elle préféra laisser cette œuvre de justice et de gloire à un futur gouvernement constitutionnel.

Nombreux sommes-nous à craindre que nos enfants demeurent longtemps encore immergés dans l'athéisme scolaire, jusqu'à ce que Dieu, qui n'est jamais pressé, vengeât un jour ses innocents égorgés et fasse clamer au Julien qui alors gouvernera : « Tu as vaincu, Galiléen. »

Hugo Wast

COMME chacun sait, il n'y a guère de semaine où le thème de la violence des jeunes, lesquels sont de plus en plus jeunes, parfois encore des enfants, ne défraie la chronique.

Dans l'éducation nationale, elle serait devenue si intenable que certains, à l'instar du conseiller de Nicolas Sarkozy, Henri Guaino, envisageraient la fermeture pure et simple de certains établissements scolaires.

Les thèses ressassées sur « l'exclusion » sociale et économique dont seraient victimes par définition ceux qui rendent la vie de leur entourage (professeurs, élèves, responsables éducatifs) impossible, ne convainc plus grand monde. (...) Selon certains philosophes ou certains linguistes, la Loi avec un grand L, avec ce qu'elle induit d'interdit ou de renoncement, est liée au signifiant paternel et à la transmission du langage. La désarticulation du langage et la négation de la Loi seraient productrices de violence.

Pour le dire autrement, moins il y a de référent paternel et de modèle symbolique, et plus la violence se banaliserait. La psychanalyste Gabrielle Rubin l'affirme sans ambages quand elle déclare « pas de pères, pas de civilisation ».

« La montée en puissance de ce que l'on appelle les incivilités, la justice qui n'inspire plus de respect, les professeurs chahutés, les policiers agressés, tout cela traduit un rejet symptomatique de toutes les formes d'autorité. (...) Une société se construit à partir du père, c'est lui qui énonce le permis et l'interdit, qui met des limites (...) Or, il a partiellement perdu sa fonction de représentant de la loi. Autant la relation mère-enfant continue à aller de soi, autant le rôle du père est devenu flou ; s'il n'incarne plus la loi pour le petit enfant, qui le fera ? »

Il est troublant de voir la corrélation entre la banalisation de la violence et la féminisation de la société, notamment dans une institution comme l'éducation nationale. Si la violence n'a jamais cessé, ce qui est nouveau c'est le contraste entre les codes de valeur et la violence.

La fin du XIX^e siècle est un monde encore dominé par les hommes, la brutalité n'y est pas exotique et la guerre est à l'horizon, tandis que dans notre société aseptisée, la violence relève d'un défi au consensus ; elle n'est plus un prolongement de l'instinct, mais une transgres-

sion de la norme. (...) Elle n'a d'autre finalité que le plaisir de se battre, le goût de la peur, ingrédients d'un désir transgressif.

Le principe est de se faire peur, de se défier et d'aller assez loin dans la violence.

Réduire le phénomène de la violence à un épiphénomène social n'est plus très probant.

La chanson convenue sur « l'exclusion » est usée. Pourquoi les jeunes asiatiques ne brûlent-ils pas de voiture ou d'autobus ?

Pourquoi réussissent-ils à l'école et plus tard à l'université ?

Il est avéré, et les chiffres accablants sur la population carcérale le prouvent, que les jeunes délinquants de base sont rarement des asiatiques, mais presque toujours des « beurs » ou des « blacks ». Ce n'est pas racialiser la question que de l'admettre.

Si on disposait d'outils de mesure statistiques capables de mieux cerner l'échec scolaire selon les origines ethnoculturelles des individus, comme c'est le cas aux Etats-Unis, on en saurait peut-être plus.

Notre intuition est qu'une des sources de la violence de ces jeunes issus de l'immigration afro-maghrébine est liée à un désarroi qu'ils ne peuvent admettre ni exprimer. Ils ne se sentent pas seulement étrangers à un pays incapable de se définir autrement qu'en terme vague de « valeurs universelles », mais ils se sentent en porte à faux avec un monde où les modèles masculins n'existent plus guère, excepté dans le monde du sport.

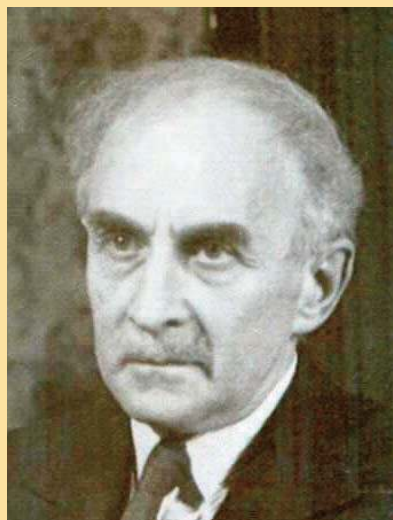
Et on mesure ici l'étrange erreur qu'a été la disparition d'un service national qui permettait de symboliser l'accès à l'âge adulte.

Ils souhaitent en fait, très probablement, pour la plupart, être reconnus, comme tout un chacun, et n'y parvenant pas par les voies licites de la progression sociale, ils se réfugient dans une forme de reconnaissance négative, celle de la violence et de la provocation ou alors rompent les ponts et entrent dans un processus de rupture radicale avec le monde alentour en choisissant un islam de ressentiment, qui donne un sens pseudo-mystique à leur sentiment d'impuissance sociale et affective. (...)

L'impuissance engendrée par l'échec aboutit, entre autres échappatoires à la violence, comme il peut aboutir à la drogue, ou à la banalisation de la consommation por-

nographique, ou encore à la conversion à un islamisme qui va leur redonner une apparence de dignité.

SERVIR L'ÉTAT ?



Abel Bonnard

Certains ont inventé de dire qu'il faut servir la France sous tous les régimes.

Beau devoir, sans doute, mais un peu trop commode à l'ambition de l'individu ; car s'il importe beaucoup, quand de mauvais chefs se sont emparés d'un gouvernement, qu'il subsiste au-dessus d'eux, un personnel qui fasse durer subrepticement l'esprit qu'ils s'efforcent de détruire, il faut bien aussi prendre garde qu'en servant ainsi un régime qu'on juge funeste, on l'aide à s'enraciner, quand il aurait mieux valu l'empêcher de s'établir.

C'est une grande question pour un homme d'honneur, qui dans un emploi important, n'a que la passion de son devoir, de savoir jusqu'à quel point il doit servir un gouvernement qu'il réprouve.

Car s'il est bien vrai qu'en quittant la place, il laisse le champ libre aux destructeurs, au lieu de limiter en quelque chose le mal qu'ils font, d'autre part en demeurant soumis à leurs ordres, il leur cède chaque jour plus qu'il ne voudrait et finit par se dégrader sans avoir rien empêché.

On risque toujours de finir par tomber au niveau du régime qui nous emploie.

Quand le bon exemple n'est plus proposé partout par les représentants d'un gouvernement noble, le mauvais est bien prêt d'être donné aussi largement par ceux d'un gouvernement vil.

En un mot, lorsque la meilleure partie de la nation a laissé se faire des régimes qu'elle n'a pas faits, ou elle s'étirole en refusant de les servir, ou elle se dégrade si elle les sert.

En vérité, un homme d'honneur, quels que soient les devoirs qu'il se reconnaît en son pays en garde toujours envers soi.

Il ne peut accepter des obligations où son âme s'aplatit, et tandis qu'il semble ainsi ne penser qu'à sa personne, il remplit au contraire, un devoir primordial envers la communauté dont il fait partie, car si une nation a besoin de fonctionnaires diligents, elle a un besoin encore plus grand, et qui prime tous les autres, d'hommes qui maintiennent en elle la noblesse qui nourrira sa puissance : ceux qui la servent en servant l'Etat ne lui sont pas plus nécessaires que ceux qui la soutiennent en dehors de lui : une grande nation repose avant tout sur des âmes fières.

Abel BONNARD in *Les modérés*



LE SENS DE LA GRANDEUR

~ R.P Sertillanges in *jeunes de France* ~

Le domaine de la grandeur vraie, c'est le royaume des âmes et dans cette grandeur-là on peut s'installer

sans nulle péripétie préalable
partout
en toute situation
à toute heure
dans la rue et dans la maison
au travail et au repos
en santé et en maladie
en douleur et en joie
en liberté et dans les pires contraintes.

On peut même dire que cette grandeur éclate plus que partout dans la petitesse où un grand cœur se met tout entier.

Elle n'est pas faite de cris, mais d'un silence plein de vibration et spacieux comme la pensée qui le garde.

Elle n'est pas faite d'agitation tumultueuse mais de solitude dans l'unanimité, de quant-à-soi recueilli dans une immense présence. Une grande cause, un grand engagement, une grande espérance que le courage nourrit, c'est assez pour enflammer une conscience quelque peu profonde.



R.P Antonin-Gilbert Sertillanges

La civilisation humaine et chrétienne se distribue en patries.

Notre instinct de grandeur doit s'attacher aux objets d'après leur valeur propre mais aussi d'après leur proximité par rapport à nous.

Cet instinct de la grandeur, sagement dirigé doit donc être avant tout

l'instinct de la grandeur nationale,
l'élévation et l'amplification heureuse de la patrie,

afin qu'elle soit prospère en elle-même et féconde en œuvres,

afin qu'elle soit un élément éminent de civilisation, comme elle fut toujours,

afin qu'elle soit dans le royaume de Dieu spirituel une force, un exemple, une vraie « fille aînée »,

afin qu'elle soit à l'égard du royaume définitif une préparation déjà en elle-même sublime « le plus beau royaume après le royaume des cieux. »

Si le sens de la grandeur est en vous, il se manifestera en ceci qu'une oeuvre immense étant à faire, vous avez su vous oublier vous-mêmes et vous y jeter à plein cœur.

L'héroïsme ne consiste pas toujours à combattre ni à maintenir ce qui est encore du combat ; il peut consister aussi à se détourner de ce qui est perdu pour tout reconstituer avec ce qui subsiste.

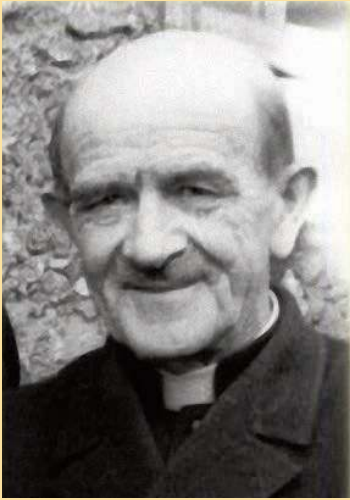
Cet héroïsme-là est plus méritoire que l'héroïsme guerrier, car il n'a point de panache.

Sa grandeur est tout intérieure, toute de caractère, de dévouement, d'esprit constructif, de patience.

INTENTION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE POUR LE MOIS DE MARS

L'esprit de sacrifice à la suite de Notre-Seigneur

EN ATTENDANT QUE ROME SE REPRENNE !



**Abbé Victor-Alain Berto
(1900-1968)**

(...) il n'y a plus de droit ; les lois canoniques sont bafouées tous les jours, sans excepter celles qui ont un fondement très proche dans l'institution divine, sans répression ni blâme d'aucune autorité ; il est devenu impossible de se faire rendre justice dans l'Eglise ; au lieu de la droiture et de l'honneur évangélique, c'est partout l'imposture, le chaud et le froid soufflés ensemble, le langage équivoque, le biais, le louche, les dérobades lâches et surtout la forfaiture qualifiée, une tyrannie anonyme et tentaculaire substituée à des pouvoirs authentiques, clairement définis, astreints aux voies juridiques dès qu'ils croient devoir sortir des voies paternelles. Partout l'anarchie et l'arbitraire, nulle protection des faibles, nulle audience garantie aux opprimés. A lui seul, ce désordre violent, universel, corrompant jusqu'aux racines, a pour effet inévitable que chacun est laissé à sa propre conscience (...). Lorsque le législateur se discrédite à ce degré, il n'y a plus que Dieu à qui l'on puisse obéir dans une conscience aussi purifiée qu'il est en notre pouvoir, avec sa grâce, de la purifier. (...) Vous

savez, cher monsieur l'abbé, que le prêtre qui vous écrit cela, vous l'écrit en frémissant. Je ne me reconnais qu'à peine en ce que je vous dis. J'ai été élevé dans des sentiments absolument contraires ; j'ai été formé, façonné, pétri, à me tenir aux pieds de la Première Chaire, à recevoir à genoux ses lumières et ses ordres, à n'avoir d'autre conscience que celle de l'Eglise, Mère et Maîtresse transcendante à la mienne, interprète infiniment plus sûre que la mienne, des vouloirs de Dieu.

Mais cette Eglise, Mère et Maîtresse, se fait fille de ses filles, et servante de ses servantes jusqu'à ne plus vouloir être que l'écho de leurs voix disparates et discordantes.

(...) Pour un Romain de ma sorte, mais Romain à ne pouvoir l'être davantage, Romain de serment, Romain d'entrailles, Romain d'un vœu de romanité renouvelé chaque jour depuis 45 ans, cet abaissement, cette dégradation du Siège Romain est un spectacle insoutenable, un déchirement inexprimable. Mais, hélas, en ces années d'un châtement trop mérité, les choses sont ainsi, vous les voyez, ainsi je les vois, quand, vous et moi, voudrions tant qu'elles soient autrement.

Et puisqu'elles sont telles, il nous faut bien, en attendant, que Rome se reprenne, nous opposer selon le jugement de notre conscience, aux trahisons, aux mensonges, aux iniquités qu'elle laisse accomplir.

Abbé Victor-Alain Berto

(Lettre parue dans la « lettre aux Anciens » d'Écône n°12 Pâques 1991)



à Marseille

- Dimanche 4 :** Vente de vin pour le pèlerinage de Pentecôte
III^e Conférence de carême à 17h00 à l'église St-Pie X
- Samedi 10 :** Croisade Eucharistique au prieuré à 15h15
- Dimanche 11 :** Quête pour les écoles
Pèlerinage des familles à Cotignac
IV^e Conférence de carême à 17h00 à l'église St-Pie X
- Samedi 17 & Dimanche 18 :** W-E de clan au local des Caillols
- Dimanche 18 :** Chemin de Croix en Avignon à 15h30
- Dimanche 25 :** Procession et messe des rameaux à 10h à l'église St-Pie X

à Aix-en-Provence

- Vendredi 2 :** Cercle des jeunes foyers d'Aix à 19h30 chez les Pouplier
- Jedi 22 :** Cercle Saint-Vincent Ferrier à 15h30 à la chapelle



CARNET PAROISSIAL

SÉPULTURE

à Marseille :

- Mme Mireille GAUD (92 ans) le 02 février



CORSE

Prieuré N-D de la Miséricorde

Lieu-dit Corociole - 20167 AFA

Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 18h00 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi

Haute Corse

- Dimanche : 17h00 messe Ville di Paraso

L'Acampado n° 135,

mars 2018, prix 1,5 €

Editeur : L'Acampado

40, chemin de Fondacle

13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :

Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010

maquette & impression par nos soins

Abonnement annuel :
25 € ou plus

chèque à l'ordre de
L'ACAMPADO

MARSEILLE

Église de la Mission de France - Saint-Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h

Chapelet tous les jours à 18h

Salut du St Sacrement tous les jeudis et le 1^{er} samedi du mois à 17h50

Heure Sainte le 1^{er} Vendredi du mois à 17h30

Permanence en semaine de 16h00 à 18h00

Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe (sauf samedi)

Permanence le lundi et le mercredi de 9h00 à 11h30

Etude des encycliques des papes le mardi à 20h00

Catéchisme pour adultes le jeudi à 20h00

Prieuré Saint-Ferréol & École Saint-Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : 13p.marseille@fsspx.fr

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h00

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1^{er} Vendredi du mois adoration de 21h00 à minuit

Catéchisme pour les adolescentes le mercredi à 14h30

Chorale de St Pie X : répétition le lundi à 20h30

AIX-EN-PROVENCE

Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 10h30 messe chantée
- Mercredi : 18h30 messe basse
- 1^{er} Vendredi du mois messe à 18h30
- 1^{er} Samedi du mois messe à 11h00

Catéchisme pour adultes le mardi à 19h00

Catéchisme pour les enfants le mercredi après-midi

CARNOUX-EN-PROVENCE

Oratoire Saint-Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

ALLEINS

Chapelle des Pénitents Blancs

rue Frédéric Mistral

Messes : 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} Dimanche du mois : 18h00